Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

Québec



MESSAGE AUX PARENTS

Procédure d'admission et d'inscription des élèves 2023-2024

Du 6 au 10 février 2023

ÂGE D'ADMISSION

- Cinq ans révolus avant le 1^{er} octobre 2023 pour les élèves de l'enseignement préscolaire 5 ans (maternelle 5 ans)
- Six ans révolus avant le 1^{er} octobre 2023 pour les élèves du primaire

NOUVEAUX ÉLÈVES

- Inscription à l'enseignement préscolaire (maternelle 5 ans), au primaire ou au secondaire
- Inscription au service de garde
- Inscription d'un élève qui fréquente actuellement une école ne faisant pas partie de notre centre de services scolaire.

Vérification de l'école de bassin

Avant de procéder à l'inscription d'un nouvel élève, les parents doivent d'abord vérifier l'école de bassin de leur enfant au csdps.qc.ca (Parcours scolaire / Trouver mon école).

NOUVEAUTÉ: INSCRIPTION EN LIGNE PAR MOZAÏK-PORTAIL PARENTS

À partir du 6 février 2023, les parents doivent consulter le site Internet de l'école de bassin (coordonnées disponibles au csdps.qc.ca, Parcours scolaire / Trouver mon école) pour connaître les modalités d'inscription en ligne, pour l'école et pour le service de garde. Lors de l'inscription, les parents devront fournir les documents suivants :

- L'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil ;
- Le dernier bulletin scolaire émis (sauf pour le préscolaire);
- Une preuve de résidence sur le territoire du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (permis de conduire d'un parent de l'élève ou tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève);
- Les coordonnées téléphoniques de la personne à contacter en cas d'urgence.

Pour plus d'information sur l'admission et l'inscription, veuillez consulter le site Internet de votre école de bassin.

ÉLÈVES ACTUELS

• Inscription d'un élève qui fréquente actuellement le programme Passe-Partout ou l'une de nos écoles primaires ou secondaires

Un répondant de l'élève remplira et signera le renouvellement de son inscription à l'école et l'inscription au service de garde en ligne en suivant le lien « Inscription » dans Mozaïk-Portail Parents. Les détails relatifs à ce processus vous seront acheminés par votre école **au plus tard au début du mois de février.**

Services offerts aux enfants âgés de 4 ans (révolus avant le 1er octobre 2023)

MATERNELLE 4 ANS

Surveillez notre site csdps.qc.ca en **mars 2023** pour connaître les écoles qui offriront ce service et les modalités d'inscription pour l'année scolaire 2023-2024.

PROGRAMME PASSE-PARTOUT

Du 6 février au 24 mars 2023, les parents doivent contacter le personnel de l'école de bassin, par courriel ou téléphone, pour connaître les modalités d'inscription de l'école (coordonnées disponibles au csdps.qc.ca, Parcours scolaire / Trouver mon école).

Ce programme éducatif est offert gratuitement, **dans plusieurs de nos écoles**, aux enfants de 4 ans et à leurs parents qui résident sur le territoire du centre de services scolaire. Durant l'année scolaire se dérouleront :

- 8 rencontres parents / enfants
- 6 ateliers enfants uniquement
- 2 activités spéciales

Les parents peuvent consulter le csdps.qc.ca (Parcours scolaire / Préscolaire / Programme Passe-Partout) pour en savoir plus sur ce programme. Lors de l'inscription, les parents devront fournir **les documents suivants :**

- L'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil ;
- Une preuve de résidence sur le territoire du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (permis de conduire d'un parent de l'élève ou tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève).

Pour plus d'information sur le Programme Passe-Partout, contactez le 418 666-4666, poste 6014.